

MÉMOIRE SUR L'AVENIR DES SECTEURS
MARCONI-ALEXANDRA, ATLANTIC, BEAUMONT, DE CASTELNAU (PDUES)

Présenté par :

TABLE DE CONCERTATION POUR LE DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF
ET MUTUALISTE DE MONTRÉAL

PRÉSENTATION DE LA TABLE

Une table de concertation regroupant les principaux acteurs du mouvement coopératif et mutualiste¹ présents sur le marché de Montréal a été créée en août 2009 afin de mieux concerter les composantes du mouvement entre elles et avec le milieu montréalais.

Initiative DU CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA COOPÉRATION ET DE LA MUTUALITÉ (CQCM) et de la COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DE MONTRÉAL-LAVAL (CDRML) en partenariat avec ces acteurs du mouvement coopératif, la TABLE DE CONCERTATION POUR LE DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF ET MUTUALISTE DE MONTRÉAL s'est donné pour mandat de :

- proposer des stratégies concertées pour favoriser la pénétration du modèle coopératif dans le marché du Grand Montréal;
- accroître la connaissance des coopératives et des mutuelles chez les leaders montréalais et augmenter la visibilité du mouvement dans le grand public;
- aider le mouvement à mieux relever le défi du développement en milieu urbain.

C'est en septembre 2010 qu'un premier Plan d'action 2010-2014 a été adopté, lequel s'est structuré autour de deux grands objectifs par lesquels la Table de concertation entendait :

- a) Développer la notoriété spontanée du mouvement coopératif par un plan de communication visant divers publics cibles dont principalement les communautés culturelles – afin de véhiculer une image renouvelée de la formule coopérative, dans un message adapté au milieu urbain;
- b) Augmenter l'intercoopération entre les composantes du mouvement et avec le milieu au moyen d'un projet pilote identifié comme une « vitrine de la coopération » – afin que cette vitrine coopérative et mutualiste puisse mieux faire connaître le modèle coopératif à Montréal.

L'Année internationale des coopératives proclamée par les Nations-Unies en 2012 a insufflé un élan aux membres de la Table afin de saisir cette opportunité de visibilité unique. Une initiative de communication a été lancée en mars 2012 où pour la première fois de leur histoire, les organisations-membres de la Table se sont rassemblées autour d'une seule et même campagne de communication.

¹ Voir liste en annexe.

Cette campagne, conjuguée au positionnement favorable de l'Année internationale, a su créer un réel *momentum* pour la Table de concertation autour des forces du modèle coopératif et canaliser l'intérêt des médias et du grand public autour des valeurs emblématiques du mouvement. D'ailleurs, depuis le début de la campagne à Montréal, c'est plus de 270 nouvelles touchant la coopération qui ont été publiées dans les médias montréalais.

Cette première initiative a renforcé le souhait des acteurs du mouvement coopératif et mutualiste de Montréal de poursuivre leurs travaux et déployer une seconde phase cette fois plus ciblée sur les communautés culturelles, conformément aux objectifs initiaux du Plan d'action.

LE TERRITOIRE ET L'EMPLOI

Une analyse des différentes zones de concentration de ces communautés localisées à Montréal a été réalisée et permet d'identifier l'environnement autour de Parc-Extension comme un quartier de haut potentiel pour ancrer les actions de la Table et y exposer son offre de services.

En effet, 62% de la population de Parc-Extension est née hors Canada et son long historique d'accueil des communautés culturelles fait en sorte que le quartier porte la marque de la multiethnicité. Qui plus est, sa population est en croissance et il appert que le district représente celui dont la population est en plus forte croissance (+ 5,1%) dans l'ensemble de l'arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension (+ 2,7%) et aussi comparativement au reste de la ville (+ 2,1%).

Au niveau de l'emploi, deux facteurs doivent être pris en considération : d'une part, les besoins sont manifestes puisque le taux de chômage du secteur est deux fois supérieur à la moyenne de de l'ensemble de la ville et d'autre part, le secteur d'emploi prédominant, celui de la fabrication dans l'industrie du vêtement, est un secteur en décroissance économique en Amérique du Nord. C'est sans doute pourquoi une des principales orientations du *Plan de développement urbain, économique et social des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, De Castelnau (PDUES)* de la Ville de Montréal cherche à « affirmer la vocation économique du territoire » et également « (...) à consolider une activité économique dynamique couvrant un vaste éventail d'emplois allant des secteurs traditionnels à ceux de la nouvelle économie ».

Or, les coopératives – présentes dans de nombreux secteurs d'activité économique au Québec – sont reconnues comme une source d'emplois de qualité, stables et durables, avec un taux de survie qui atteint le double de celui de l'ensemble des entreprises du secteur privé après 5 ans et même 10 ans d'activité². Ces coopératives, qui placent les travailleurs aux commandes de l'entreprise, permettent de créer et de conserver tant des emplois que des services souvent essentiels.

À Montréal, la représentation des coopératives dans le secteur tertiaire est à l'image de l'économie montréalaise en général, c'est-à-dire que l'on retrouve des coopératives œuvrant principalement dans les services, souvent de proximité comme les commerces et les services à domicile, les services professionnels et techniques, les arts et la culture et l'alimentation.

² Ministère des Finances et de l'Économie du Québec, Direction des coopératives.

Le secteur coopératif des arts et de la culture est particulièrement dynamique : parmi les 84 coopératives en arts et culture qui se trouvent au Québec – le plus grand nombre au Canada – une trentaine sont situées dans la grande région métropolitaine.

Dans son Plan de développement PDUES, la Ville souhaite privilégier, de concert avec les centres locaux de développement (CLD), les corporations de développement économique et communautaire (CDEC) et les arrondissements, la création comme positionnement économique c'est-à-dire qu'elle entend renouveler l'héritage manufacturier du territoire en misant sur des activités innovantes et à valeur ajoutée. Par ailleurs, elle envisage doter le quartier de « biens et services qui sont adaptés aux besoins des communautés, qui favorisent leur cohésion sociale et contribuent à leur qualité de vie » à l'image de ce que constituent les services de proximité tels cafés, bistros, centres de la petite enfance et autres commerces de quartier.

La Ville affirme aussi vouloir « promouvoir, auprès de l'agglomération, le soutien aux entreprises d'économie sociale qui, par les valeurs de coopération qu'elles véhiculent, contribuent, au-delà de leur apport économique, à consolider et à solidariser les communautés. »

DES COOPÉRATIVES ET DES EMPLOIS

Nous croyons que modèle coopératif a le potentiel de contribuer à une meilleure intégration des communautés culturelles au moyen de son action dans la création d'emplois de qualité via l'entrepreneuriat collectif, lequel contribue au développement de communautés cohésives et solidaires.

Anticipant de localiser notre projet de vitrine ou d' « espace » de la coopération autour de Parc-Extension, ce projet devrait encourager une interaction directe avec les communautés culturelles et les jeunes de la relève du quartier mais aussi plus largement, des arrondissements touchés par le PDUES... afin de mieux faire connaître les différentes formes de coopératives (coopératives de travail, de producteurs, etc.) et comment ces modèles d'entreprises peuvent leur permettre de créer leur propre emploi et satisfaire à leurs aspirations et leur esprit d'entreprise.

Ainsi, au moyen d'animations diverses (conférences, ateliers, événements, etc.), de ressources d'accompagnement et d'outils de communication, cette vitrine de la coopération – sorte de guichet unique d'information, voir même d'immeuble dédié aux entreprises coopératives, de « carrefour » ou de « maison » de la coopération – devrait aider ces personnes à mieux se renseigner et s'outiller sur ce que les coopératives peuvent leur fournir.

CONCERTATION DU DÉVELOPPEMENT

Dans cette optique, la Table de concertation, de concert avec ses membres les plus impliqués directement dans le développement de coopératives à Montréal, tels la Coopérative de développement régional de Montréal-Laval et la Fechim, ont déjà entrepris des démarches pour se rapprocher des CDEC et CLD du territoire et être en mesure de définir des pistes de développement calquées sur les besoins de la population et des entreprises du quartier. Présentement, on trouve quelque 16 coopératives de tous genres déjà implantées dans Villeray-St-Michel-Parc-Extension et selon le déploiement des stratégies de pénétration des divers

membres de la Table de concertation, les efforts investis devraient éventuellement enclencher une masse critique de coopératives suffisante pour essaimer et créer de nouvelles coopératives lesquelles contribueront à générer de nouveaux emplois. Ultimement, ce phénomène de multiplication autour d'un pôle coopératif attractif devrait donner lieu à une présence coopérative forte et florissante dans Villeray-St-Michel-Parc-Extension – à tel point qu'il sera possible de reconnaître en cette concentration géographique de coopératives un véritable Quartier de la coopération, concept urbain unique en Amérique du Nord.

LE TERRITOIRE ET L'HABITATION

Par ailleurs, une autre orientation que le *Plan de développement urbain, économique et social des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, De Castelnau (PDUES)* souhaite mettre de l'avant vise à « soutenir la consolidation des milieux mixtes comportant une offre de logement diversifiée » et ainsi « (...) propose diverses interventions pour assurer une mixité de la population... pour la réalisation de logements sociaux et communautaires... »

Dans sa réflexion, le PDUES maintient que « L'économie sociale s'inscrit dans la perspective d'un développement durable dont elle intègre, par la portée de certaines initiatives, la dimension environnementale. Elle est également la voie privilégiée pour la mise en œuvre de plusieurs projets culturels immobiliers de nature collective qui, à ce titre, contribuent de manière appréciable à la vie sociale et communautaire. »

Dans cette perspective, il est important de rappeler qu'en dehors des activités financières, le secteur où l'on retrouve le plus grand nombre de coopératives au Québec est l'habitation, avec 45,3% du nombre total de coopératives en 2009 (1274 coops d'habitation) – et de fait, plus de la moitié sont situées à Montréal.

Or, l'exode des familles de la ville de Montréal, amorcé au début des années soixante, ne cesse de s'aggraver, touchant particulièrement les ménages avec de jeunes enfants. Il apparaît nécessaire de renforcer les avantages que Montréal peut offrir aux familles. Les secteurs faisant l'objet du PDUES sont plus qu'ailleurs habités par des ménages où les besoins en grands logements à prix décents sont importants. Comme le spécifie le Rapport final sur la démarche de planification participative :

Entre autres, les participants à l'atelier ont identifié comme enjeu l'absence de grands logements abordables pour les familles, le secteur privé ne produisant pas ce type d'habitation dans le territoire de planification. Lors de rencontres ciblées avec des représentants de la communauté hassidique, ceux-ci ont aussi fait part du manque de grands logements abordables adaptés aux besoins des familles nombreuses (p.21)

LES COOPÉRATIVES D'HABITATION ET LA FAMILLE

Le prix des logements dans les secteurs faisant l'objet du PDUES rendra-t-il trop onéreuse pour les jeunes couples la perspective d'élever une famille en milieu urbain? L'aménagement du territoire sera-t-il incompatible avec une vie familiale? Si ces deux facteurs ont effectivement une importance sur le choix des familles, le développement de l'habitation coopérative pourrait constituer une solution intéressante contribuant à contrer l'exode des familles. D'une part, la présence d'un nombre plus important de coopératives d'habitation pourrait à moyen et long terme pousser les prix des loyers à la baisse. D'autre part, la coopérative constitue une

organisation permettant aux familles de s'associer afin d'avoir un impact sur l'aménagement de leur milieu de vie.

L'une des principales difficultés rencontrées par les familles souhaitant demeurer à Montréal est liée à la spéculation immobilière qui pousse les prix à des niveaux inabordables dans les zones urbanisées. Le territoire composé des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, De Castelnau n'échappe pas à cette contrainte. Or, les immeubles achetés par des coopératives sont à toutes fins utiles exclus du marché spéculatif dans la mesure où les coopératives ne peuvent revendre leurs édifices qu'à d'autres coopératives.

Du fait qu'elles n'ont pas pour but de maximiser leurs profits, les coopératives injectent dans un secteur économique une offre tirant les prix à la baisse. Rien n'indique que ce phénomène ne puisse avoir les mêmes impacts au sein du secteur de l'habitation : il s'agit de soutenir les coopératives afin qu'elles puissent offrir des loyers.

Avoir un impact sur l'aménagement de son milieu peut également représenter un avantage significatif pour les familles. La coopérative d'habitation Mile-End, qui a développé un CPE en ses murs, en est un bon exemple.

Les milliers de ménages qui ont choisi de vivre dans une coopérative d'habitation sont fortement enracinés dans leurs communautés. Dotée d'une vingtaine de logements en moyenne, chaque coopérative représente un véritable moteur de revitalisation du quartier qu'elle a investi.

La présence des coopératives provoque un effet d'entraînement dans le milieu par la qualité des projets et l'implication de ses membres. La coopérative d'habitation permet l'intégration sociale, autant pour les personnes à faible ou sans revenu que pour les immigrants ou les jeunes, personnes âgées, etc. Les liens suivis dans le cadre des activités de la coopérative, l'appartenance à un groupe et à un projet collectif et la diversité sociale qu'on y trouve s'opposent à l'exclusion et la ségrégation.

Habiter une coopérative d'habitation constitue un excellent point de départ pour un immigrant qui souhaite s'intégrer à sa société d'accueil, puisqu'il peut devenir membre du conseil d'administration, apprendre la comptabilité, les façons de faire, etc.

Pour la coopérative d'habitation, le fait de bénéficier de l'expertise de nouveaux immigrants constitue une valeur ajoutée. Plusieurs sont diplômés, détiennent de l'expertise et peuvent apporter du soutien de façon concrète.

La coopérative d'habitation est également un bon moyen de les valoriser. Ils y connaîtront la fierté de contribuer à un projet qui naîtra et qui vivra des difficultés de parcours. L'immigrant verra cette vie en coopérative comme une étape d'apprentissage et de formation à la vie au Québec. La réaction des nouveaux immigrants à la perspective de vivre en coopérative d'habitation est positive. Ils préfèrent en effet les milieux de vie à dimension humaine, avec des cours intérieures, qui leur rappelle souvent le mode de vie de leur pays. Ils apprécient la sécurité, la vie avec plusieurs enfants et n'ont pas de réticence exprimée à l'effet de partager

leur quotidien avec d'autres communautés culturelles. Ils ne demandent pas non plus à vivre selon un mode d'unicité ethnique.

Parce qu'elle contribue à réguler les loyers, parce qu'elle favorise la participation citoyenne et qu'elle permet une meilleure intégration des immigrants, la formule coopérative en habitation devrait jouer un rôle important dans l'essor des secteurs concernés par le PDUES, en autant que le développement de ceux-ci repose sur la volonté de valoriser la personne avant toute chose. Or n'est-ce pas là le principe même qui anime le mouvement coopératif?

EN CONCLUSION

Le Plan de développement urbain, économique et social des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, De Castelnau (PDUES) de la Ville de Montréal propose une vision susceptible de revitaliser les zones identifiées et d'y améliorer la qualité de vie tout en sachant répondre aux besoins actuels et futurs de ses habitants de même que ceux des zones avoisinantes.

Parce qu'elle considère que l'activité économique des zones Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, De Castelnau doit miser sur une économie plurielle, mettant en équilibre les secteurs public, privé et celui de l'économie sociale, plus spécifiquement le secteur coopératif, la Table de concertation souhaite être partie prenante du développement du PDUES et participer à sa mise en œuvre.

Pour ces raisons, la TABLE DE CONCERTATION POUR LE DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF ET MUTUALISTE DE MONTRÉAL appuie par le présent mémoire le *Plan de développement urbain, économique et social des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, De Castelnau (PDUES)*.

ANNEXE 1

TABLE DE CONCERTATION POUR LE DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF ET MUTUALISTE DE MONTRÉAL

LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES

Par ordre alphabétique :

- Confédération québécoise des coopératives d'habitation;
- Conseil québécois de la coopération et de la mutualité;
- Coopérative de développement régional de Montréal-Laval;
- Coopérative funéraire de l'île de Montréal;
- Coopsco;
- Fédération des CDR du Québec;
- Fédération des coopératives d'alimentation du Québec;
- Fédération des coopératives funéraires du Québec
- Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal Métropolitain (Féchimm);
- Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec;
- Groupe Promutuel;
- La Capitale;
- La Coop fédérée;
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec;
- Ministère du Développement économique, de l'Exportation et de l'Innovation du Québec;
- Mouvement Desjardins;
- Réseau de la coopération du travail du Québec;
- SSQ Groupe financier;
- Ville de Montréal.